

## Remarques sur la saison des tests en terrain équitation 2021

Tous les chevaux avec un passeport de la FECH, ou les juments qui doivent être enregistrées à l'élevage à la FECH sont autorisés à participer. L'inscription pour le test en terrain se fait auprès des organisateurs régionaux. Annexe: **passeport** du cheval avec les **vaccins correctement inscrits**.

Une vidéo est disponible sur le site internet de la FECH vous informe sur le déroulement et les exigences lors du test en terrain équitation. De plus, les fiches informatives habituelles sont à disposition.

En collaboration avec le Haras national/Agroscope, nous examinons actuellement la suite du projet "Modèle & Allures 2.0". Les éleveurs intéressés peuvent faire "mesurer" leurs chevaux sur le plan de la conformation et des allures.

Il est toujours possible de **photographier** les jeunes chevaux lors du test en terrain. Cependant, l'organisation est de la responsabilité de l'organisateur régional et doit être financée par le propriétaire du cheval. Nous vous recommandons vivement de commander directement vos photos lors de l'inscription au test en terrain !

Toutes les places de tests en terrain comptent comme qualification pour la **Swiss Breed Classic** du 20.11.2021 à Aarau.